



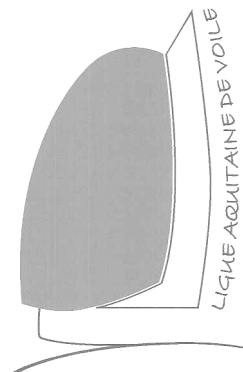
CLUB VOILE HOURTIN MEDOC

COUPE D'AQUITAINE BANQUE POPULAIRE

22 et 23 septembre 2007

AVIS DE COURSE

2^e Edition (AVENANT N°1)



I - AUTORITE ORGANISATRICE

Le CLUB DE VOILE HOURTIN MEDOC, affilié à la Fédération Française de Voile, et la LIGUE D'AQUITAINE DE VOILE organisent les 22 et 23 Septembre 2007 la Coupe d'Aquitaine - Banque Populaire sur le Lac d'HOURTIN, France.

II – CLASSES ADMISES A COURIR

- Intersérie dériveurs simples et doubles
- PAV : B293, Race, Open, Fun Kid
- Intersérie Catamarans
- Intersérie Quillards de sport
- Habitables HN
- Open 5.00 et 5.70
- VRC

III - REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par les Règles de Course à la Voile 2005 - 2008, les Règles de classe et handicap pour les classes concernées, l'Avis de Course et les Instructions de Course.

IV - ELIGIBILITE

Les coureurs doivent être licenciés de la FFVoile pour l'année en cours et en possession d'un certificat ou visa médical les déclarant aptes à pratiquer la voile en compétition.

V - INSCRIPTION

La pré-inscription est obligatoire, et devra parvenir à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription au plus tard le vendredi 14 septembre.

La confirmation des inscriptions aura lieu au CVHM, le Samedi 22 septembre, de 9 h à 15 h 30. Les frais d'inscription sont fixés à **11 €** pour les benjamins et les minimes et **14 €** par coureur ainsi que pour les accompagnateurs. Ce montant inclut l'invitation de l'équipage aux manifestations organisées par le Club (pots d'accueil et de palmarès, repas du samedi soir), ainsi que les cadeaux d'accueil et prix distribués.

Au-delà du 14 septembre, les droits d'inscriptions seront majorés : **18€** pour les coureurs sauf pour les minimes et benjamins : **14€**. Les accompagnateurs pourront s'inscrire sur place sans majoration dans la limite des places disponibles pour le repas.

Pour la catégorie **VRC**, les droits d'inscription sont de **5€** par jour (hors repas).

VI - RESPONSABILITE

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de toute perte, accident ou blessure.

VII - ASSURANCE

Les propriétaires des bateaux (y compris les concurrents) doivent être assurés contre les pertes, accidents, blessures aux personnes, bateaux et équipements en tout moment, pour un montant d'au moins 760 000 € depuis la confirmation de leur inscription jusqu'à leur départ du site.

VIII - PUBLICITE

Cette épreuve est classée Catégorie C selon l'article 20 du règlement ISAF.

IX - SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de points a minima, RCV A4.1, s'appliquera.

X - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course seront disponibles au Secrétariat du club jusqu'au Samedi 22 septembre, 14 heures pour INQ, HN et VRC, et 16 heures locales pour dériveurs, catas et PAV.

XI - PARCOURS

Les parcours seront de type « trapèze » (Optimist, PAV), « bananes » (dériveurs, catamarans, VRC) ou côtiers (HN). Six courses maximum sont prévues. Une course sera retirée pour le classement de chaque bateau si trois courses validées sont courues. Deux courses valides sont nécessaires pour valider l'épreuve.

XII - PENALITE DE REMPLACEMENT

La RCV 44.2, rotation de **deux tours**, s'appliquera.

XIII - PROGRAMME

Samedi 22 septembre :	de 09h à 13h30 : Accueil, inscriptions INQ, HN et VRC 14h : Une ou plusieurs courses pour INQ, HN et VRC. de 09h à 15h30 : Accueil, inscriptions dériveurs, catas et PAV 16h : Une ou plusieurs courses pour dériveurs, catas et PAV 20h : Pot d'accueil au Club et repas des coureurs.
Dimanche 23 septembre :	10h : Une ou plusieurs courses toutes séries. 10h : inscription VRC Marblehead pour début des courses 11h 15h : Dernier signal d'avertissement possible aux alentours de 17h : Remise des prix.

VRC : la classe 1M courra le samedi 22 septembre de 14 à 18h, remise des prix à suivre. La classe Marblehead courra le dimanche 23 septembre à partir de 11h.

Ce programme peut être sujet à de mineures modifications.



*Partenaire officiel de
la Ligue d'Aquitaine de Voile*

Contacts :

CVHM – 05.56.09.10.05 – cvhm@free.fr – <http://cvhm.free.fr>

Office du tourisme Tél. : 05 56 09 19 00 - <http://www.hourtin-medoc.com>

Camping, Chambres collectives : Contacter Mme Patricia RICHARD, mairie de d'Hourtin 05 56 73 36 74